



Après la prison ; la drogue .les souffrance accumuler

Par **feron**, le **27/11/2008** à **13:58**

puis_je demander une tutelle si je vois que mon fils ce met en danger autant sur le plan financier ou autre c'st a dire manipuler par sa petite amie ?il a 21ans vie seul donc il a sa maison .Mais parès huit années d'incarcérations il ne c'est jamais reconstruit sans notre aide alors quil avait un travail très bien payer il est période vulnérable c'est a dire sa petite amie lui a fait tout perdre son travail ;ne paye pas ses loyer donc risque l'expulsion...ne veux plus rien savoir de nous depuis quil connait cette fille

Depuis le gens m'appel pour me dire que mon fils descent ;mais des que je veux ui parler ou du moins essayer de comprend pourquoi il en arrive a sa perte ,il se braque et sa copine fait en sorte quil nous tourne le dos.pourtant je le sens tres mal alors quil a déjà connue la prison je ne veux pas quil y retourne a cause d'une facture de plus je sais que sa copine fume de l'herbe donc jai peur pour son équilibre